

médecins à son ministère qui peuvent lui donner des comprimés. Je ne cherche pas à me soustraire aux devoirs d'un député digne de confiance qui tente de résoudre équitablement les problèmes à mesure qu'ils se présentent au Parlement. C'est notre devoir à tous. Il n'est pas raisonnable d'écarter un problème simplement parce qu'il semble insoluble. Je sais que le ministre des Finances (M. Turner) trouve l'inflation insoluble et voudrait s'en débarrasser. Toutefois, en qualité de députés dignes de confiance, nous ne lui permettrons pas de le faire. Parce que cette question implique deux sectes religieuses et que la religion est un sujet de discussion interdit, allons-nous laisser le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social empêcher l'étude de ce problème en faisant semblant qu'il n'existe pas? C'est un mauvais principe, monsieur l'Orateur. La démocratie consiste à mettre tout le monde sur un pied d'égalité, non à accorder à certains des privilèges qu'on refuse à d'autres.

Nous chérissons tous la liberté. Nous savons qu'en adoptant un régime d'assurance, d'assurance-chômage, le Régime de pensions du Canada ou tout autre régime, il nous faut abandonner un peu de notre liberté pour obtenir en retour la sécurité. Mais je sais que certains attribuent à leur liberté une plus grande valeur que d'autres. Bien des gens n'ont pas voulu prendre de carte d'assurance sociale. Un de mes bons amis, qui contribue au Régime de pensions du Canada, n'a pas de carte d'assurance sociale et il sait que lorsqu'il prendra sa retraite, il ne pourra toucher un cent de ce régime de pensions. Il a fait son choix. Je remarque qu'il est 4 heures, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Je vais maintenant mettre aux voix la motion d'ajournement du débat.

[Français]

**Mme Albanie Morin (Louis-Hébert):** Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le député de Shefford (M. Rondeau), que le débat s'ajourne maintenant.

**M. l'Orateur:** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

## MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE

#### LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE ET DES TAUX D'INTÉRÊT

**M. l'Orateur:** Conformément à l'ordre spécial adopté aujourd'hui, le chef de l'opposition (M. Stanfield) propose, avec l'appui du député de Don Valley (M. Gillies):

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, le greffier de la Chambre vient de me rappeler que le Règlement ne m'accorde que 20 minutes. On dit souvent que celui qui ne peut énoncer ce qu'il a à dire en 20 minutes est parfaitement incapable de s'exprimer. Je ferai donc de mon mieux au cours de cette période. Je suppose que le ministre des Finances (M. Turner) et

### Coût de la vie

peut-être même le premier ministre (M. Trudeau), auront la courtoisie de m'écouter.

● (1600)

Un des facteurs qui nous préoccupent tant aujourd'hui est la hausse supplémentaire des taux d'intérêt qui a été annoncée et l'indication qu'il s'agit d'un retour à une attitude traditionnelle. Naturellement, cette position signifie des frais plus élevés pour l'emprunteur et pour les hommes d'affaires et elle a traditionnellement entraîné un ralentissement de notre économie, surtout dans les régions à croissance lente du pays. Ce qui nous inquiète tous tellement, c'est que nous avons l'impression d'avoir passé par cette crise avant. La hausse du taux bancaire aura des répercussions dans tout le système, soit les diverses structures des taux d'intérêt jusqu'au taux hypothécaire à longue échéance.

Plus tôt cet après-midi, le ministre des Finances a fait grand cas de ce que les banques lui ont donné l'assurance que, pour le moment du moins, elles ne hausseraient pas leurs taux hypothécaires. Mais, monsieur l'Orateur, les banques ne fournissent qu'une partie des fonds hypothécaires. Il existe d'autres institutions, et cette hausse s'insinuera dans les prêts à longue échéance et on la retrouvera dans les taux hypothécaires imposés à un grand nombre de propriétaires et d'autres personnes qui voudront emprunter. Cela entraînera non seulement une hausse considérable des frais des propriétaires, mais si la tendance se maintient, un ralentissement de la construction. Cela s'est souvent produit par le passé à la suite de l'application de pareille politique, et viendrait exacerber encore le problème du logement. Je reconnais que le gouvernement est très fier des mises en chantier de cette année, mais si les taux d'intérêt hypothécaire continuent à augmenter, il se produira, comme la chose s'est toujours produite dans le passé, un ralentissement de la construction. La même chose s'applique dans le monde des affaires.

Plus tôt cette semaine nous avons été avertis de la hausse du taux désaisonnalisé de chômage qui a atteint 5.5 p. 100, soit le même niveau qu'en mars dernier. Plus tôt aujourd'hui, le ministre des Finances a dit qu'il avait prévu les chiffres rendus publics hier et aujourd'hui lorsque fut mis en œuvre le programme annoncé par le premier ministre. Je ne sais pas s'il prétend également avoir prévu le taux accru de chômage, désaisonnalisé ou pas. Ces chiffres constituent certainement un avertissement pour nous tous de ce qui s'est produit à la suite de la hausse des taux d'intérêt, de ce qui s'est produit dans les régions à croissance lente, et de ce qui est arrivé en particulier à la lutte contre les disparités régionales. Les effets de la lutte aux disparités régionales engagée il y a quelques années par le gouvernement actuel ont été neutralisés par le ralentissement de l'économie nationale. Ce ralentissement a été délibérément provoqué par le ministre des Finances d'alors et par le premier ministre afin, comme l'a dit ce dernier, de «venir à bout de l'inflation».

Si nous voulons combler vraiment l'écart entre les régions, nous devons nous fonder sur une économie nationale en pleine croissance. S'il prévoyait les augmentations, quelles nouvelles mesures le ministre lui-même, le premier ministre ou le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson) ont-ils annoncées pour compenser la hausse du taux de l'intérêt dans les régions économiquement faibles? Quelles nouvelles mesures le ministre a-t-il annoncées pour réduire les disparités régionales s'il prévoyait toutes ces augmentations?

Je ne voudrais pas mettre en doute l'assertion du ministre, mais j'ai peine à croire que lorsque ces formules ont